



ADMINISTRATION COMMUNALE DE LEUDELANGE

(aut. min. 900/19)

VACANCE D'UN POSTE

L'Administration communale se propose d'engager pour les besoins du service du secrétariat communal un fonctionnaire à plein temps dans le

groupe de traitement B1, sous-groupe administratif
ancienne carrière du
REDACTEUR (m/f)

Les candidats doivent être détenteurs soit d'un diplôme luxembourgeois de fin d'études secondaires, soit d'un diplôme luxembourgeois de fin d'études secondaires techniques (division de la formation administrative), soit d'un certificat portant sur des études à l'étranger reconnues équivalentes par le Ministère de l'Education Nationale, de la Jeunesse et de l'Enfance.

Seront admis à concourir les candidats qui ont déjà passé avec succès l'examen d'admissibilité de la carrière du rédacteur. Avoir passé l'examen d'admission définitive dans la carrière du rédacteur est considéré comme un atout.

Les candidat(e)s sont invité(e)s à adresser leur demande écrite au Collège des bourgmestre et échevins de la commune de Leudelage, B.P. 32, L-3205 Leudelage pour le **15.05.2021** au plus tard.

Les documents suivants sont à joindre à la demande :

- une lettre de motivation
- un extrait de l'acte de naissance
- un extrait récent du casier judiciaire à présenter lors de l'entretien
- copie des certificats et diplômes d'études et de formation requis
- copie de la carte d'identité nationale ou du passeport en cours de validité
- une photo récente
- un curriculum vitae
- une copie de la lettre attestant que le candidat a passé avec succès à l'examen d'admissibilité de la carrière du rédacteur respectivement l'examen d'admission définitive de la carrière du rédacteur

Leudelage, le 10 avril 2021

Le Collège des bourgmestre et échevins,

Diane Bisenius-Feipel, bourgmestre
Jean-Paul Sunnen, échevin
Raphael Gindt, échevin